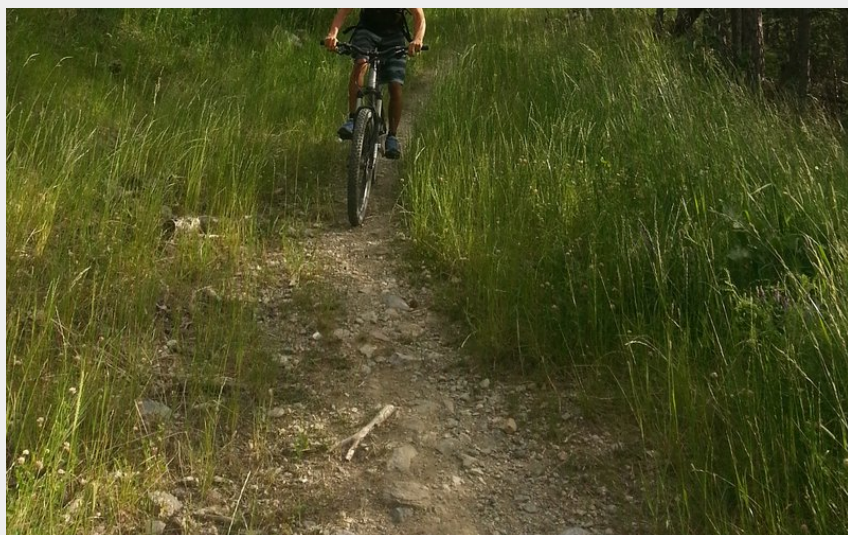
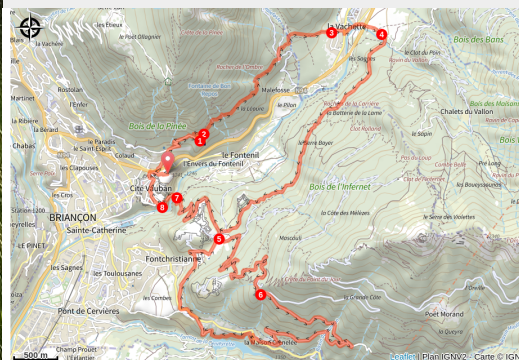


53 - Le Tour des Forts de Briançon

Briançon



Vététiste en forêt (M. Buffet)



Bel itinéraire permettant de découvrir les environs de Briançon en enchaînant montées courtes et soutenues et descentes techniques.

Boucles sportives et techniques autour de Briançon avec passage à proximité de nombreux Forts Vauban. Certaines portions sont techniques (racines et pierres fuyantes).

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 19.5 km

Dénivelé positif : 814 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : le Champ de Mars, Briançon

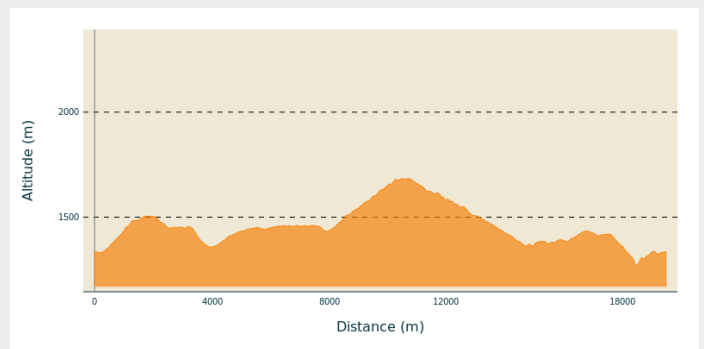
Arrivée : le Champ de Mars, Briançon

Balisage : ▶ Itinérance VTT

Communes : 1. Briançon

2. Val-des-Prés

Profil altimétrique



Altitude min 1270 m Altitude max 1685 m

Départ du Champ de Mars, monter en face jusqu'au fort des Salettes.

1. juste avant le fort, grimper à gauche par un sentier caillouteux et raide sur 150m.
2. Bifurquer à droite sur un beau sentier en balcon qui nous mène jusqu'à la Vachette
3. Traverser le hameau puis la route nationale.
4. Par une piste forestière à flanc traverser jusqu'au Fort des Têtes,
5. par la route puis un chemin rejoindre le belvédère du lac Baldy.
6. remonter vers la route D902 et grimper par la route militaire au Fort d'Anjou puis basculer sur le Fort des Têtes.
7. Descendre au Pont d'Asfeld
8. traverser la Cité Vauban pour terminer au Champ de Mars.

Sur votre chemin...



 Fort des Salettes (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Période praticable : Mai à Novembre

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la N94, rejoindre le parking du champs de Mars qui borde la Cité Vauban

Parking conseillé

Parking du Champs de Mars, Briançon

Source

Briançonnais

Sur votre chemin...

Fort des Salettes (A)

Le fort a été envisagé par Vauban dès 1692 pour occuper un replat dominant dangereusement la ville. Sa réalisation, à partir de 1709, fut guidée par les plans établis de son vivant. L'ouvrage a été agrandi entre 1845 et 1850.

Le fort appartient à la Ville de Briançon et fait partie des ouvrages inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial pour l'œuvre de Vauban